

Adultes âgés et vieillissement actif. Compte à rebours enclenché pour la Roumanie

Mihaela-Viorica Rușitoru

Université de Franche-Comté, France

Résumé

En Roumanie, la situation des personnes âgées est confuse et les offres éducatives quasi-inexistantes. Nous avons identifié une liste non-exhaustive d'obstacles à l'apprentissage pour les personnes âgées : 1) pauvreté ; 2) manque de personnel et 3) législation inadéquate. Pourtant, une culture enracinée exige que la personne âgée demeure à la maison, élément fort pour l'« *apprendre ensemble intergénérationnel* ». Pour faire face aux défis évoqués, nous proposons : 1) un niveau de vie décent ; 2) repenser la vieillesse; 3) renforcer le « *pôle associatif* » ; 4) des équipes interdisciplinaires et 5) stimuler la solidarité intergénérationnelle.

Mots clés

vieillissement actif, personnes âgées, défis éducatifs, Roumanie

Abstract

In Romania, the situation of elderly people is confused and educational offers almost inexistent. I identified a non-exhaustive list of learning barriers for older adults: 1) poverty; 2) lack of staff and 3) inadequate legislation. Yet, there is an entrenched culture that requires that older people stay at home, which could be a strong element for "intergenerational learning together". To face the challenges mentioned, I propose to: 1) guarantee a decent standard of living; 2) rethink old age in order to promote a positive image; 3) strengthen the "associative pole"; 4) build interdisciplinary teams and 5) stimulate intergenerational solidarity.

Keywords

active aging, older people, educational challenges, Romania

1. Contexte et problématique

Les rapports des organisations internationales telles que la Banque Mondiale, l'Organisation Internationale du Travail, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques, mais aussi ceux de l'Union européenne (UE) attirent l'attention sur un défi majeur de la société de demain, à savoir le vieillissement de la population. Après l'époque du « *baby-boom* », l'humanité est appelée à vivre bientôt l'ère du « *papy-boom* ». Ainsi, par exemple, à l'échelle de l'UE, les prévisions montrent que par rapport à l'année 1975, à l'horizon 2025 et 2050, le taux des personnes âgées augmentera de 78,5% et respectivement de 103,3% (CNPV 2009, 4). N'ayant pas échappé à ces transformations démographiques, la Roumanie est confrontée aux mêmes défis du vieillissement de la population. Nous faisons référence ici au

« *vieillesse démographique* » de la population compris comme le taux des personnes âgées de 60 ans et plus dans le total de la population roumaine, parallèlement à la baisse du pourcentage des jeunes et des personnes actives (CNPV 2009, 1). Ainsi, au cours des 5 prochaines décennies, il semblerait que sur le territoire roumain il y aura une personne âgée pour 1,5 personne active. Dans ce contexte, une série de questions fondamentales émergent : Quels sont les principaux enjeux éthiques, médicaux, sociaux, économiques de l'apprentissage des personnes âgées en Roumanie ? Le pays arrivera-t-il à mettre en place les directives concernant « *le vieillissement actif* » à travers l'apprentissage tout au long de la vie et à respecter les droits des personnes âgées ? Quelle est la place des personnes âgées dans la société et dans quelle mesure peut-on parler du principe de l'autonomie, de la solidarité envers cette tranche d'âge ? Sans aucune prétention d'exhaustivité, nous approfondirons certains aspects liés à ces questions, en divisant notre travail en plusieurs parties. Tout d'abord, nous aborderons l'allongement de l'espérance de vie, la pauvreté, puis nous continuerons avec les défis sociétaux, les mentalités et nous concluons avec les perspectives.

2. L'allongement de l'espérance de vie et l'éducation tout au long de la vie

À l'échelle de la planète on constate une augmentation considérable de l'espérance de vie. Cette réalité n'est pas étrangère à la Roumanie, pays ayant connu des transformations démographiques majeures après la chute du communisme en 1989. La pénalisation de l'avortement en 1966 avait entraîné l'année suivante un doublement du taux de natalité, phénomène qui a continué jusqu'en 1989. Après la chute du communisme, la dépénalisation de l'avortement et de l'utilisation des méthodes contraceptives a radicalement changé la position de la Roumanie, la natalité baissant sérieusement au cours des deux dernières décennies.

Actuellement, la Roumanie est confrontée à deux défis sociétaux majeurs : le vieillissement de la population et la baisse de la natalité, éléments auxquels il faut rajouter la forte migration et la pauvreté caractérisant une grande partie de la population. Selon les statistiques les plus récentes (INSSE, 2009), environ 21,3% de la population roumaine avait plus de 65 ans au moment de l'enquête. Cette augmentation de l'espérance de vie a connu une évolution surprenante : en 1932, l'âge moyen de la population roumaine était de 42 ans et en 1956 de 63 ans, tandis qu'en 1981, l'espérance de vie atteignait 69 ans pour arriver en 2009 à 71 ans, les femmes vivant plus longtemps que les hommes, respectivement 75 ans contre 67 ans. Du fait de la perte d'un des époux, il y a beaucoup de foyers composés d'une seule personne, ce qui pose des difficultés pour la prise en charge lorsque la personne est dépendante.

Si l'allongement de l'espérance de vie s'est installé, ce changement n'a malheureusement pas été associé avec des mesures propices pour favoriser à la fois : 1) la prise en charge suffisante des personnes, notamment connue sous l'appellation « d'aide » (*care*) mais aussi 2) l'apprentissage tout au long de la vie. Ce dernier se décompose en deux axes principaux, à savoir les activités éducatives et formatives à destination des personnes âgées (cours de langues étrangères, peinture, couture, sport, etc.) d'une part et l'implication des personnes âgées dans des activités de bénévolat, afin de partager leur expérience professionnelle et de vie avec les jeunes, d'autre part. Nous qualifierons le premier axe d'« *apprentissage dans la génération* » car les personnes âgées peuvent apprendre - notamment entre pairs- des contenus éducatifs répondant à leur intérêt. Quant au deuxième

axe, celui-ci ferait plutôt partie de « *l'apprentissage à travers les générations* », c'est-à-dire un apprentissage intergénérationnel, dont la société roumaine a besoin. Pendant notre doctorat (Rușitoru, 2013), nous avons entrepris une ample recherche en Roumanie pour identifier les enjeux des politiques d'éducation tout au long de la vie et l'analyse des entretiens menés a relevé le désir des personnes retraitées à être impliquées dans des activités de volontariat ou bénévolat. Cette volonté de s'impliquer dans des activités intergénérationnelles peut avoir deux sources : premièrement, il s'agit d'une génération bien éduquée, formée et qualifiée qui veut transmettre le savoir aux générations plus jeunes et deuxièmement, il est question d'une génération habituée, au temps du régime de Ceaușescu, à travailler beaucoup et dans des conditions difficiles. Cette habitude à être toujours actif n'a pas quitté certaines personnes âgées qui souhaiteraient être investies d'un « *rôle social* » afin de mieux vivre leur « *utilité personnelle professionnelle* ». Suite à cette recherche réalisée auprès des acteurs éducatifs et des chercheurs roumains, il est ressorti que les personnes à la retraite sont prêtes à s'impliquer dans des activités de bénévolat, mais qu'il n'y a pas de structures d'accueil pour chapeauter ces activités et pour créer des liens entre les différentes générations. Pour conclure, dans un sens scientifique, par éducation et apprentissage tout au long de la vie, nous entendons :

Toute activité d'apprentissage entreprise à tout moment de la vie, dans le but d'améliorer les savoirs, savoir-faire, aptitudes, compétences et/ou qualifications, dans une perspective personnelle, sociale et/ou professionnelle (Cedefop 2008, 123).

Les seniors roumains pourraient ainsi être parties prenantes dans le processus d'apprentissage tout au long de la vie afin de tirer meilleur parti de l'échange intergénérationnel. Mais la principale critique dans ce sens s'adresse à la classe politique et à la corruption fortement mentionnée dans les rapports de l'Union européenne. À ces aspects, il est important de rajouter le niveau de vie bas et les défis sociaux que nous évoquerons par la suite.

3. La population roumaine, entre pauvreté et vieillissement

On pourrait croire que l'augmentation de l'espérance de vie est associée à un niveau de vie élevé. Or, les statistiques sur la Roumanie démontrent que le contraire de cet axiome est tout aussi valable. L'augmentation de l'espérance de vie est liée à d'autres facteurs indépendants des ressources économiques du pays ou d'une personne : malgré l'état de pauvreté qui empêche d'avoir accès à des soins médicaux appropriés ou des aliments de base, les Roumains vivent, tout autant que les autres européens et les habitants de la planète entière, plus longtemps. Il s'agit donc d'un paradoxe du monde actuel car l'allongement de vie des Roumains est associé parfois à la pauvreté, à la misère, à l'isolement et à la privation. Par exemple, d'après une recherche effectuée sur un échantillon de 60 personnes dans les Maisons Départementales de retraites de département de Dolj, il est ressorti que :

Les problèmes de santé des personnes âgées interviewées et l'impuissance sont la principale source d'insatisfaction alors que les problèmes d'ordre matériel, la pauvreté, le manque d'argent, les médicaments et les soucis pour l'avenir détiennent également une très forte pondération dans le degré de satisfaction de vie des personnes de l'échantillon (Keller-Drăgan 2012, 43).

Grosso modo, la Roumanie ne dispose pas de ressources financières pour faire face aux

enjeux du vieillissement, raison pour laquelle la situation est délicate. Au niveau de l'économie nationale, le pays est confronté à une situation particulière, le nombre des retraités dépassant largement le nombre des salariés. De fait, les pensions sont très basses (environ 100-150 euros par mois) par rapport au niveau de vie. À cela se rajoutent les effets de la crise économique qui sont fortement ressentis au niveau national, notamment dans :

- la diminution du personnel entrant en contact direct avec la personne âgée ;
- la fuite du personnel qualifié à l'étranger ;
- le non-respect des standards établis en 2008 à la suite de la restriction budgétaire et de la diminution du nombre d'employés (Ioviță 2012, 62).

La Constitution roumaine mentionne que l'État roumain est un État social s'obligeant à prendre des mesures adéquates pour assurer à ses citoyens un niveau de vie décent, mais selon un rapport Eurostat de 2007, 19% des personnes âgées de Roumanie sont exposées au risque de pauvreté. Une micro-étude réalisée sur un échantillon de 50 personnes de plus de 65 ans et provenant du Centre de Diabète et Maladies infectieuses de Cluj, démontre que :

La plupart des personnes incluses dans l'étude (62%) sont confrontées aux divers problèmes liés au logement, tels que la superficie réduite du logement, le chauffage, le raccordement à l'eau et au gaz, l'équipement et l'état général du logement, y compris l'hygiène (Florescu 2012, 146).

En 2009, le taux moyen de la pension de retraite était fixé à 157 euros, mais une précision s'impose. Les pensions roumaines ont considérablement augmenté pour certaines catégories professionnelles telles que les magistrats, les pilotes, les militaires ou les policiers, secteur où la moyenne de la pension est fixée à 1770 euros par mois. Nous pouvons donc noter un écart impressionnant entre différentes catégories professionnelles qui ne fait que fausser les statistiques lorsqu'il s'agit de présenter la moyenne par pays ou par population retraitée. Mais, afin de subvenir aux besoins des plus nécessiteux, l'État roumain a adopté en 2009 une mesure législative d'importance sociale majeure, stipulant que toute personne n'ayant pas du tout travaillé mais ayant atteint l'âge légal de retraite percevra une « *pension minimale* » d'environ 100 euros. Il en ressort que les personnes âgées de Roumanie utilisent leurs revenus pour subvenir aux besoins de base, ce qui fait que l'apprentissage n'entre pas dans les préoccupations quotidiennes des seniors ou de leurs familles.

4. La retraite, entre défis sociaux et restrictions économiques

À part la pauvreté et le vieillissement de la population, la Roumanie est également confrontée à deux défis sociaux colossaux, à savoir la baisse de la natalité et le phénomène de migration massive. Ces deux réalités auront, à long terme, des conséquences sur la politique de protection sociale des personnes âgées. De quelle manière ? Tout d'abord, la baisse du taux des nouveaux nés influera sur le versement des cotisations sociales qui seront de moins en moins consistantes. De plus, suite à la migration excessive, le taux de la population active roumaine est en forte baisse. Depuis 1990 jusqu'à l'heure actuelle, plus de 5,5 millions de Roumains ont officiellement quitté le pays. Sur une population totale d'environ 22 millions, cela correspond à 1/5^{ème} de la population. Les statistiques les plus récentes montrent qu'en l'absence de mesures législatives urgentes prises dans ce sens, en 2060 la population roumaine atteindra un seuil de 5 à 6 millions d'habitants, ce qui fait que le pays pourrait disparaître tout doucement de la carte géographique.

De surcroît, les conséquences au niveau des prestations sociales pour les personnes

âgées ne cessent d'apparaître étant donné que, d'après les statistiques, les femmes vivront à la retraite environ 22 ans contre 17 ans pour les hommes. La Roumanie doit entreprendre des réformes dans le système des pensions et dans la protection sociale pour faire face aux futurs changements. Un rapport publié par l'UE en 2009 estime que les dépenses de la Roumanie pour les pensions vont passer de 8,4% du PIB en 2010 à 15,8% du PIB en 2060 alors que la population de plus de 65 ans pour la même période passera de 21,3% à 54%. La Roumanie va donc vers un véritable « *tsunami* » de personnes âgées.

Pour faire face à ces enjeux, la Roumanie a élaboré une série de lois inspirées des réglementations existantes à l'étranger. Portant sur les activités de volontariat et les services sociaux, ces lois regroupent l'ensemble des mesures et actions réalisées pour répondre aux besoins sociaux, individuels et collectifs. D'autres lois spécifiques concernent l'assistance sociale des personnes âgées et le droit de bénéficier de services d'aide à domicile (depuis l'an 2000). Il y a également des lois collatérales sur le système public de pensions et le droit aux assurances sociales. L'État essaie d'améliorer cette situation par quelques mesures prises : six billets de transports gratuits par an sur le territoire du pays, aides au chauffage, médicaments remboursés et services médicaux gratuits sous certaines conditions ou séjour à tarif réduit dans des stations balnéaires. Pourtant, il convient de mentionner que d'après ce qui ressort des rapports européens et des entretiens que nous avons menés, au niveau législatif la situation semble bonne en Roumanie, mais le passage à l'acte ou l'application proprement dite des lois est, dans la plupart des cas, marginale ou inexistante. Afin de pallier ces lacunes, le pays s'en sort assez bien grâce au fort ancrage dans la foi chrétienne - imprégnée d'une forte solidarité - s'agissant d'une terre majoritairement chrétienne-orthodoxe.

5. Des traditions collectives aux services sociaux

Au niveau des services sociaux et des maisons de retraite, la Roumanie présente une certaine spécificité. Comme nous venons de le souligner, il s'agit d'un pays où la foi et la tradition font partie de la société toute entière. Avant mais aussi après la chute du communisme, on y rencontre des familles traditionnelles au sein desquelles, en vertu d'une « *loi non-écrite* », les enfants ont le « *devoir moral* » de soigner leurs parents quand ces derniers commencent à vieillir. Même aujourd'hui, la motivation vient avant tout d'« *un sentiment de « devoir » ou de « responsabilité* » » (Cazacu 2012, 189-190). Cette mentalité persiste encore de nos jours. À titre d'exemple, une micro-recherche réalisée dans un centre de soins sur un échantillon de 35 bénéficiaires a relevé que :

La plupart des interviewés considèrent que le développement des soins palliatifs à domicile sont nécessaires, étant donné que la tradition roumaine exige qu'on meure à la maison, au sein de la famille, « *dans le propre lit* » au lieu d'accepter l'institutionnalisation. Les bénéficiaires soutiennent qu'ils souhaitent prévenir et même éviter l'institutionnalisation (Boțoni 2012, 129).

Cela veut dire que dans le même foyer on peut retrouver trois générations : les enfants, les parents et les grands-parents. Les personnes âgées passent toute leur vie avec la famille, exception faite des personnes atteintes d'une maladie nécessitant des soins médicaux spéciaux. Une telle situation pourrait être mise à profit pour l'apprentissage intergénérationnel, mais faute d'espace et de revenus suffisants, cette expérience est parfois vécue comme une difficulté et pas comme un bénéfice pour tous. Cependant, si auparavant la personne âgée vivait dans la famille (*générations sandwich*) et avait un rôle de

transmission du savoir et de l'expérience, de nos jours, les choses commencent à changer. Cela pourrait être dû à l'immigration car les personnes qui quittent le pays mettent leurs parents malades dans une maison de retraite, par exemple. Dans la plupart des cas, il s'agit des familles plutôt « aisées » qui travaillent à l'étranger et qui ont les moyens financiers pour payer les frais encourus par l'institutionnalisation de leurs parents âgés. À notre avis, on peut parler d'un malheureux paradoxe car beaucoup de femmes roumaines sont parties à l'étranger prendre soin des seniors européens tandis que leurs parents ou simplement leurs co-nationaux âgés passent leur fin de vie en solitude, pauvreté et misère.

En Roumanie, il y a peu d'institutions sociales à caractère public qui accueillent les personnes âgées pour effectuer des activités socio-éducatives et les conditions de vie sont précaires. Même de nos jours, « *par malheur, en Roumanie il n'y a pas suffisamment d'institutions, ni un équipement technique et un personnel qualifié pour se charger de cette tâche sociale dans des conditions optimales* » (Keller-Drăgan 2012, 31). Durant la période communiste, il y avait quelques « *maisons de retraite* » dans le pays, destinées à accueillir notamment les personnes âgées atteintes d'une maladie mentale. Les personnes âgées en bonne santé pouvaient être gardées à la maison au sein de leurs familles. De nos jours, le nombre de maisons de retraite a augmenté, notamment grâce aux initiatives privées. On constate aussi de plus en plus une implication des établissements religieux dans la construction de maisons de retraite. Dans ce sens, l'implication de l'Église orthodoxe roumaine, qui est majoritaire et rassemble environ 90% de la population, est de plus en plus présente dans la vie sociale. Par exemple, sur le territoire du pays, il y a des centres d'accueil pour les personnes âgées où parmi les activités du centre, on propose :

L'assistance religieuse-spirituelle, par des prières et des services religieux adaptés aux besoins spirituels, par l'engagement dans un programme moral-spirituel offrant à chaque personne âgée la possibilité de la communion et de la communication avec Dieu et avec les autres bénéficiaires, par l'intermédiaire du prêtre chargé de l'établissement et responsable de tous ces aspects (Măță 2012, 94).

D'ailleurs, il faudrait œuvrer pour changer la mentalité du personnel qui travaille avec les personnes âgées et mettre au point un code déontologique en la matière. La plupart des personnes aidantes n'a aucune formation en la matière. Parfois, même le personnel qualifié, travaillant dans des établissements spécialisés, ne bénéficie pas d'une formation adéquate. De surcroît,

La dimension éthique dans le cadre des soins est rarement discutée dans l'activité professionnelle, le personnel agissant sous l'inertie du comportement moral. D'ailleurs, cet aspect est peu analysé même dans les institutions d'enseignement supérieur (à visée médicale, sociale), chose qui devrait être préoccupante pour assurer une formation adéquate et complète de futurs professionnels, indépendamment de la catégorie de bénéficiaires avec qui ils seront amenés à travailler dans l'activité professionnelle future (Lăpușan 2012, 228).

Nous observons que le manque de personnel qualifié pour développer des activités socio-éducatives et culturelles avec les adultes demeure un vrai défi en Roumanie. Vu la situation économique du pays, la plupart des mesures entreprises par l'État vise plutôt à lutter contre la pauvreté et non à contribuer à l'insertion sociale des personnes âgées.

6. Perspectives sur le vieillissement actif par le prisme de l'éducation tout au long de la vie

Si jusqu'à présent nous avons pu bénéficier d'un panorama de la situation actuelle existante en Roumanie, il est temps maintenant de nous lancer dans les perspectives plus ou moins lointaines sur une politique viable de « *viellissement actif* ». Nous empruntons ce terme à la Charte sociale européenne élaborée par le Conseil de l'Europe et en vertu de laquelle, les signataires s'engageant à prendre des mesures appropriées tendent notamment à :

Permettre aux personnes âgées de demeurer le plus longtemps possible des membres à part entière de la société, moyennant a) des ressources suffisantes pour leur permettre de mener une existence décente et de participer activement à la vie publique, sociale et culturelle et b) la diffusion des informations concernant les services et les facilités existantes en faveur des personnes âgées et les possibilités pour celles-ci d'y recourir (Charte sociale européenne art. 23, paragraphe 1).

Il s'agirait de mettre en place des services et des programmes appropriés destinés à rendre le vieillissement plus « *actif* », afin que la personne âgée demeure activement impliquée dans la vie familiale et sociale. Cette démarche éviterait l'abandon social et aiderait les personnes âgées à faire partie d'un réseau social bien établi. Dans ce sens, à l'échelle nationale, invoquant la nécessité d'une société intergénérationnelle, la chercheuse D. Gal met en exergue que :

Le vieillissement actif est défini comme un processus d'amélioration de la qualité de la vie des personnes âgées par l'optimisation des conditions permettant les soins de santé, la sécurité individuelle et sociale, la participation socio-économique, politique, culturelle, éducationnelle et spirituelle (Gal 2012, 8).

Si l'on parlait en termes pédagogiques, on associerait le « *viellissement actif* » de la population à « *l'éducation tout au long de la vie* » destinée aux apprenants aînés. L'objectif de la politique de vieillissement actif est de supprimer les préjugés touchant cette tranche d'âge comme étant « *inactive, non-productive* » et de valoriser les personnes pour qu'elles mènent une vie active au niveau social. Si l'on parle des adultes actifs, il faudra, à l'avenir, faire en sorte qu'on puisse parler également des personnes âgées « *actives* » et d'une politique de « *viellissement actif* ».

Dans une perspective d'éducation tout au long de la vie, une liste non-exhaustive de propositions peut être dressée afin que le vieillissement actif pour l'apprentissage à destination des apprenants âgés devienne à l'avenir une réalité dans le paysage roumain. Principalement, il est question :

- d'assurer un niveau de vie décent pour les personnes âgées et leur offrir des soins médicaux et des accompagnements socio-éducatifs, culturels et spirituels suffisants et appropriés à leurs besoins ;
- de repenser la vieillesse et promouvoir une image positive, en la réinsérant dans le parcours des âges dans le but de réévaluer tous les aspects liés à la différence d'âge, à l'appartenance sociale, à la dignité humaine et aux moyens d'accompagnement des personnes âgées ;
- de créer des associations de plus en plus puissantes et visibles militant pour le respect des droits des personnes âgées et la mise sur pied d'un organisme national pour la

protection des droits des personnes âgées, afin d'arriver à une législation adéquate en la matière ;

- de constituer des équipes interdisciplinaires au niveau national, voire supranational, pour travailler avec les personnes âgées : spécialistes en gériatrie, gérontagogie, médecins, assistants sociaux, formateurs, chercheurs, kinésithérapeutes, prêtres, famille, réseau social, voisins, etc. ;
- de stimuler la solidarité intergénérationnelle afin d'augmenter la préoccupation à développer la potentialité des personnes âgées. Dans ce sens, nous proposerions par exemple, la création de « communautés de vie intergénérationnelles » qui regroupent différentes catégories sociales en difficulté : enfants abandonnés, adultes au chômage vivant seuls et personnes âgées, afin de reconstituer le modèle de la famille traditionnelle.

Tous ces éléments constitueraient les prémisses nécessaires pour faire de l'apprentissage tout au long de la vie une présence dans le quotidien des séniors. Il en découle les chaînons majeurs du vieillissement actif, à savoir les ressources suffisantes pour mener une vie décente (aide et soins), la participation à la vie de la société et l'information sur les services offerts. Sur ce fondement de vieillissement actif, peut alors se déployer l'apprentissage tout au long de la vie. Tel que nous venons de l'expliquer plus en détails ci-dessus, cet apprentissage tout au long de la vie viserait à la fois « *l'apprentissage dans la génération* » (entre pairs) et « *l'apprentissage à travers les générations* » (soit au sein de la famille soit au sein de la communauté où enseignants, professeurs, médecins, etc. retraités pourraient partager leur expérience avec les jeunes collégiens ou lycéens qui à leur tour, auraient la possibilité, par exemple, d'initier les seniors à l'usage des nouvelles technologies). Afin de faciliter la compréhension de ce mécanisme, l'interaction de ces composantes peut être présentée d'une manière plus systémique dans la figure ci-dessous :

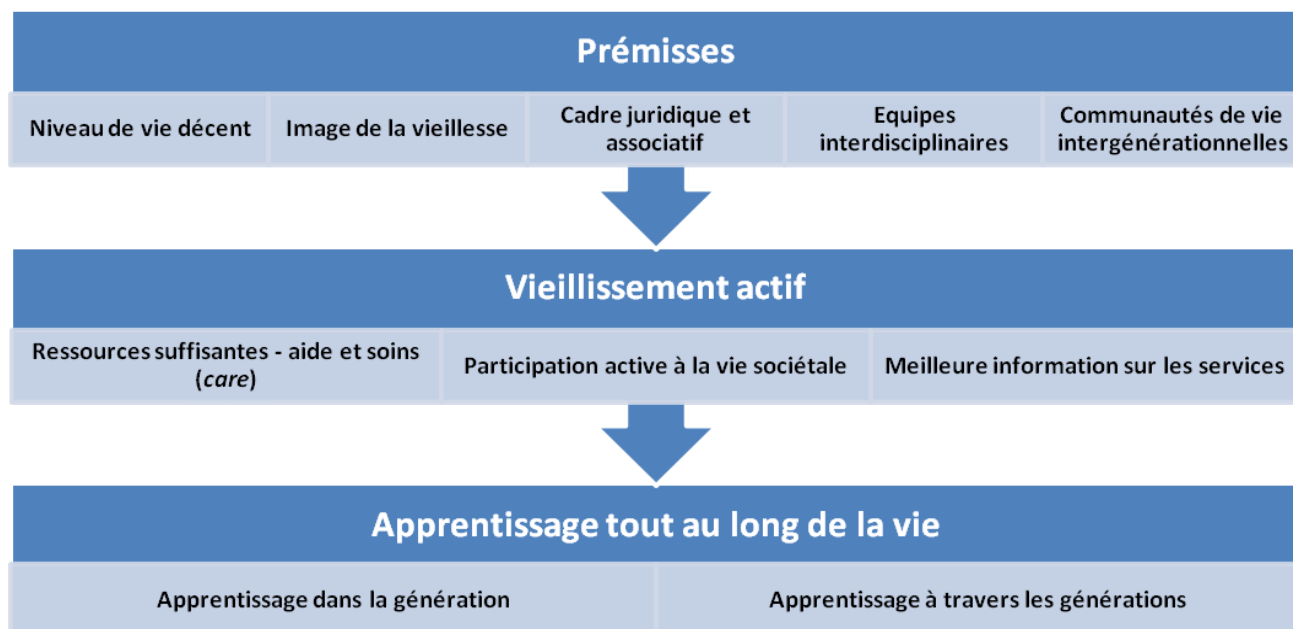


Figure 1 : Cycle évolutif de l'apprentissage tout au long de la vie pour les personnes âgées en Roumanie

Malgré les défis économiques actuels, il reste à espérer que les décideurs politiques roumains intégreront la nécessité et l'urgence de mesures appropriées pour bâtir une politique cohérente et pertinente en matière d'apprentissage pour les personnes âgées en Roumanie. Afin que ce projet aboutisse, il serait louable que les spécialistes dévoués au travail social soient convaincus que le vieillissement actif est un atout de la société future et que l'éducation tout au long de la vie peut y apporter des réponses appropriées.

Référence bibliographiques

- Boțoni, A (2012). Les soins palliatifs. Dans Gal, Denizia (coord.). *Le soin de la personne âgée. Études et modèles de bonnes pratiques* (p. 105-137). Cluj-Napoca: Maison du Livre de Science.
- Cazacu, D-I (2012). Le burn-out des personnes qui soignent les âgés malades. Dans Gal, Denizia (coord.). *Le soin de la personne âgée. Études et modèles de bonnes pratiques* (p. 72-195). Cluj-Napoca: Maison du Livre de Science.
- Cedefop, (2008). *Terminology of European education and training policy. A selection of 100 key terms*. Luxembourg : OPOCE.
- Conseil de l'Europe ; (2007). *Charte sociale européenne (révisée)*. Strasbourg: Publications du Conseil de l'Europe.
- Consiliul Național pentru Persoanele Vârstnice – CNPV (2009). *Imbătrânirea populației în context european și în România*. Bucarest: CNPV.
- Florescu, A (2012). Les soins à domicile. Vulnérabilités et ressources socio-familiales. Dans Gal, Denizia (coord.). *Le soin de la personne âgée. Études et modèles de bonnes pratiques* (p. 138-170). Cluj-Napoca: Maison du Livre de Science.
- Gal, D. (2007). *Persoanele vârstnice în atenția societății*. Cluj-Napoca: Support de cours à la Faculté d'Assistance Sociale.
- Gal, Denizia (2012). Préambule. Dans Gal, Denizia (coord.). *Le soin de la personne âgée. Études et modèles de bonnes pratiques* (p. 8-13). Cluj-Napoca: Maison du Livre de Science.
- INSEE, Institutul Național de Statistică (2009). Informations trouvées sur le site à l'adresse suivante : <http://www.insse.ro/cms/>.
- Ioviță, C-D (2012). La qualité de la vie dans les institutions pour les personnes âgées. Dans Gal, Denizia (coord.). *Le soin de la personne âgée. Études et modèles de bonnes pratiques* (p. 45-77). Cluj-Napoca: Maison du Livre de Science.
- Keller-Drăgan, E-E (2012). Typologie et formes de services pour l'aide aux personnes âgées. Dans Gal, Denizia (coord.). *Le soin de la personne âgée. Études et modèles de bonnes pratiques* (p. 22-44). Cluj-Napoca: Maison du Livre de Science.
- Lăpușan, A-M (2012). Implications éthiques dans le processus d'accompagnement des personnes âgées avec une démence Alzheimer. Dans Gal, Denizia (coord.). *Le soin de la personne âgée. Études et modèles de bonnes pratiques* (p. 196-232). Cluj-Napoca: Maison du Livre de Science.
- Mățâ, I (2012). La thérapie spirituelle, partie constitutive du programme de soin de la personne âgée dans les centres résidentiels. Dans Gal, Denizia (coord.). *Le soin de la personne âgée. Études et modèles de bonnes pratiques* (p. 72-104). Cluj-Napoca: Maison du Livre de Science.
- Rușitoru, Mihaela-Viorica (2013). *L'éducation tout au long de la vie et le développement intégral de la personne à l'ère de la globalisation. Au carrefour des politiques internationales, européennes et nationales*. Strasbourg : Thèse de doctorat soutenue le 14 décembre 2013 à l'Université de Strasbourg.